



Spécialités à base de prednisone et de prednisolone par voie orale : Informations relatives à des difficultés d'approvisionnement

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

L'ANSM a été informée par les laboratoires commercialisant des médicaments à base de prednisone (Cortancyl comprimés sécables et ses génériques) et de prednisolone (Solupred comprimés effervescents et comprimés orodispersibles et ses génériques) de l'existence de fortes tensions d'approvisionnement.

L'ANSM a mobilisé les industriels pour trouver des solutions permettant d'assurer l'approvisionnement. Cependant, dans ce contexte de tension, l'ANSM recommande d'ores et déjà de limiter l'utilisation de ces spécialités aux situations où elles sont médicalement indispensables et sans alternatives.

L'ANSM a été informée de fortes tensions d'approvisionnement concernant des spécialités à base de prednisone et de prednisolone. Tous les laboratoires commercialisant ces spécialités sont concernés.

Cette situation survient sur un fond de difficultés d'approvisionnement, depuis plusieurs semaines, qui a justifié une surveillance rapprochée des stocks de ces spécialités par l'ANSM.

L'ANSM met en œuvre des mesures afin de sécuriser l'approvisionnement de ces spécialités sensibles auprès des populations pour lesquelles les traitements par corticoïdes sont indispensables et a d'ores et déjà demandé aux laboratoires de mobiliser des stocks de leurs spécialités initialement destinés à d'autres pays et/ou de mettre en place des importations de spécialités similaires.

L'ANSM a convoqué le 9 mai prochain l'ensemble des laboratoires concernés qui présenteront leurs actions pour assurer un approvisionnement pérenne et sécurisé des spécialités précitées.

Dès à présent :

- **L'ANSM recommande de réserver en priorité la prescription de prednisone et prednisolone lorsque l'utilisation de ces spécialités est médicalement indispensable et sans alternatives.**
- Des spécialités à base d'autres corticoïdes restent disponibles. Néanmoins, les mêmes règles de prescription limitées aux situations indispensables doivent être observées afin de ne pas créer une situation de pénurie, par effet report, sur ces spécialités.
- Il a été également demandé aux professionnels de santé et aux associations de patients concernés de remonter à l'ANSM les difficultés et situations particulières qui pourraient être rencontrées.
- Les informations sur cette situation de tension seront actualisées régulièrement sur le site de l'ANSM, notamment au décours de la réunion du 9 mai prochain, sur la base des nouvelles données disponibles.